

Fiche de Données de Sécurité étendue

AMMONIAC

Mise-à-jour : 2015-04-15

Type de document	Titre	Mise-à-jour	Version	Page
Fiches de données de sécurité	<u>AMMONIAC</u>	2015-04-10	10	<u>2</u>
Scénario d'Exposition	<u>Ammoniac Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus</u>	2015-03-20	1.0	<u>11</u>
Scénario d'Exposition	<u>Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion</u>	2015-03-20	1.0	<u>17</u>

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : AMMONIAC
N° CAS : 7664-41-7
N° CE : 231-635-3
N° Enregistrement REACH : 01-2119488876-14

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes : Fluide frigorigène

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité : DEHON SERVICE
 26 Avenue du Petit Parc
 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

Courriel : ContactFDS@climalife.dehon.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : APPEL D'URGENCE (24h/24) : + 33 (0) 1 72 11 00 03
 Centre anti-poison : INRS/ORFILA (France) : +33 (0) 1 45 42 59 59
 Centre anti-poison (Espagne) : +34 91 562 04 20
 Centre anti-poison (Belgique) : +32 70 245 245
 Centre anti-poison (Pays-Bas) : +31 30 274 8888
 Centre anti-poison (Royaume-Uni) : +44 870 600 6266
 Centre d'information Toxicologique (Hongrie) : +36 80 201 199

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Dangers physiques : Gaz inflammables - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Flam. Gas 2) - H221
 Gaz sous pression - Gaz liquéfiés (Press. Gas) - H280

Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 3 (Acute Tox. 3) - H331
 Corrosion cutanée - Catégorie 1B (Skin Corr. 1B) - H314

Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 (Aquatic Acute 1) - H400

2.1.2 Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE : R10
 T; R23
 C; R34
 N; R50

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit : Ammoniac, anhydre
 N° CAS : 7664-41-7
 N° CE : 231-635-3

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger : H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H221 : Gaz inflammable.
 H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Conseils de prudence : • Prévention • Intervention • Stockage	H331 : Toxique par inhalation. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. : P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. : P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P311 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. : P403 + P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
2.3. Autres dangers	: Formation possible de mélanges vapeur-air inflammables ou explosifs

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

SUBSTANCE

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Identif. REACH	Classification
ammoniac, anhydre	100 %	7664-41-7	231-635-3	007-001-00-5	01-2119488876-14	R10 T; R23 C; R34 N; R50 Acute Tox. 3 (Inhalation);H331 Skin Corr. 1B;H314 Flam. Gas 2;H221 Aquatic Acute 1;H400

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	: Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air Mettre au repos
Contact avec la peau	: Rinçage à l'eau immédiat, abondant et prolongé (15 minutes au moins) Si des brûlures cutanées apparaissent, appeler immédiatement un médecin
Contact avec les yeux	: Rinçage à l'eau immédiat et abondant (pendant 15 minutes au moins) Consulter immédiatement un ophtalmologiste
Ingestion	: Non spécifiquement concerné (gaz)
Protection des sauveteurs	: Ne pas pénétrer sans un équipement de protection approprié - appareil de protection respiratoire isolant autonome - vêtements de protection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes aigus	: Irritation de la gorge et des voies respiratoires Larmolement Maux de tête Nausées Toux Vomissements
------------------------	---

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 4 Premiers secours (suite)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables
Préférer : Dioxyde de carbone (CO₂) ; Poudres

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Les mélanges gaz-air sont explosifs

5.3. Conseils aux pompiers

Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur
Ne jamais introduire d'eau ou un agent aqueux dans les réservoirs ou les conteneurs
Endiguer et contenir les fluides d'extinction (produit dangereux pour l'environnement)

Protection des intervenants : Appareil de protection respiratoire isolant autonome
Bottes et équipement de protection étanche

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées
Faire évacuer la zone dangereuse
Ne pas fumer
Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition
Ventiler mécaniquement la zone de déversement, en prévenant la formation de mélanges explosifs avec l'air

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts (risque d'explosion)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- **Récupération** : Pulvériser de l'eau
- **Neutralisation** : Neutraliser avec :
- une solution acide
Absorber avec :
- du sable sec
- une matière absorbante inerte.

- **Elimination** : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

6.4 Référence à d'autres sections : Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques	: Equipement électrique spécial Matériel et équipements utilisables en atmosphère explosive
Précautions à prendre	: Travailler dans un lieu bien ventilé Eviter tout contact direct avec le produit Interdiction de fumer Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Hygiène industrielle	: Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail Se laver les mains après toute manipulation Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Installations électriques anti corrosion
Conditions de stockage	
- Recommandées	: Stocker : - dans un endroit frais et bien ventilé - à l'écart de toute source d'ignition - à l'écart de toute source de chaleur - à l'abri du rayonnement solaire direct
Matières incompatibles	: Halogènes Matières oxydantes Acides Métaux
Matériaux d'emballage	
- Recommandés	: Acier ordinaire
Autres informations :	: Au contact de l'humidité, corrode le cuivre, le zinc, et de nombreux alliages
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Mesures d'ordre technique	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail
8.1.1. Limites d'exposition professionnelle	: ammoniac, anhydre : France : LEP - VME (8h; mg/m ³) : 7 ammoniac, anhydre : France : LEP - VME (8h; ppm) : 10 ammoniac, anhydre : France : LEP - VLE (15min; mg/m ³) : 14 ammoniac, anhydre : France : LEP - VLE (15min; ppm) : 20 ammoniac, anhydre : Allemagne : MAK - TWA (8h; mg/m ³) : 14 ammoniac, anhydre : Allemagne : MAK - TWA (8h; ppm) : 20 ammoniac, anhydre : Allemagne : MAK - STEL (15min; mg/m ³) : 28 ammoniac, anhydre : Allemagne : MAK - STEL (15min; ppm) : 40 ammoniac, anhydre : Pays-Bas : MAC - TWA (8h; mg/m ³) : 14 ammoniac, anhydre : Pays-Bas : MAC - STEL (15min; mg/m ³) : 36 ammoniac, anhydre : Belgique : GWBB - TWA (8h; mg/m ³) : 14 ammoniac, anhydre : Belgique : GWBB - TWA (8h; ppm) : 20 ammoniac, anhydre : Belgique : GWBB - STEL (15min; mg/m ³) : 36 ammoniac, anhydre : Belgique : GWBB - STEL (15min; ppm) : 50

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle :

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection respiratoire	: En cas de dépassement des limites d'exposition : Masque à cartouche de type K
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants de protection en caoutchouc butyle Gants de protection en Viton
- Protection des yeux	: Lunettes de sécurité Masque facial.
- Protection de la peau	: Vêtements imperméables
Moyens collectifs d'urgence :	: Douches de sécurité Fontaine oculaire

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique	: Gaz liquéfié
Couleur	: Incolore
9.1.b. Odeur	: Piquante
9.1.c. Seuil olfactif	: 0.6 à 53 ppm
9.1.d. pH	: Non applicable
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	: -77.7 °C
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	: -33.4 °C
9.1.g. Point d'éclair	: Non applicable
9.1.h. Taux d'évaporation	: Non déterminé
9.1.i. Inflammabilité	: Gaz inflammable

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures	: 15.5 % (volume)
Limites d'explosivité supérieures	: 27 % (volume)

9.1.k. Pression de vapeur	: 8,70 bar à 20 °C
9.1.l. Densité de vapeur	: 0.597

9.1.m. Masse volumique	: Produit liquide : 638 kg/dm ³ à 0 °C
------------------------	---

9.1.n. Solubilité

- dans l'eau	: Très soluble
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: 0.23 (log Poe)

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: 651 °C
--	----------

9.1.q. Température de décomposition	: > 450°C
-------------------------------------	-----------

9.1.r. Viscosité	: Non applicable
------------------	------------------

9.1.s. Propriétés explosives	: Non explosif selon les critères CE Danger d'explosion possible. (voir section(s) : 10)
------------------------------	---

9.1.t. Propriétés comburantes	: Non comburant selon les critères CE
-------------------------------	---------------------------------------

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.2. Autres informations

Température critique : : +132.8 °C
 Pression critique : : 114.4 bar

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité : Réaction exothermique avec l'eau
 Peut exploser dans des conditions spécifiques

10.2. Stabilité chimique : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Réagit violemment avec :
 - oxydes et peroxydes
 Danger d'explosion en contact avec :
 - Aldéhyde acétique
 - Acide hypochloreux
 - halogènes (fluor, chlore, brome, iode)

10.4. Conditions à éviter : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles : - acides
 - certains plastiques, caoutchoucs et revêtements
 - or, argent, mercure
 Attaque, en présence d'eau :
 - cuivre et ses alliages
 - zinc

10.6. Produits de décomposition dangereux : Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
 Azote
 Hydrogène

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Toxique par inhalation
 Risques d'œdème et d'arrêt respiratoire

Sur les ingrédients ammoniac, anhydre : Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h] : 2000
 : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 350

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Corrosif. Provoque de graves brûlures

Lesions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves brûlures oculaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun effet de sensibilisation connu

Mutagenicité sur les cellules germinales : Pas de données disponibles

Cancérogénicité : Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction : Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Irritant pour les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Pas de données disponibles

Danger par aspiration : Pas de données disponibles

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

SECTION 12 Informations écologiques

- 12.1. Toxicité : Très toxique pour les organismes aquatiques.
Effets sur les organismes aquatiques ammoniac, anhydre : CL50 - 96 Heures - Poisson [mg/l] : 0,89
- 12.2. Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation
Coefficient de partage n-Octanol/eau : 0.23
 Non potentiellement bioaccumulable
- 12.4. Mobilité dans le sol : Non spécifiquement concerné (gaz)
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB : Cette substance n'est pas considérée comme étant PBT ni vPvB
- 12.6. Autres effets néfastes : -

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets
- DECHETS DE PRODUIT :**
Destruction/Élimination : Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables
- EMBALLAGES SOUILLES :**
Destruction/élimination : Détruire en installation autorisée
- REMARQUE** : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

SECTION 14 Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU : UN 1005
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies : AMMONIAC ANHYDRE
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
- Rail/route (RID/ADR)** : Classe : 2
- Transport maritime (IMDG)** : Classe : 2.3
 Risque subsidiaire : 8
- Transport aérien (OACI/IATA)** : Classe : 2.3
 Risque subsidiaire : 8
- Étiquette(s) de danger** : 2.3 + 8



- 14.4. Groupe d'emballage : Non applicable

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

14.5. Dangers pour l'environnement	: Matière dangereuse pour l'environnement : OUI Polluant marin : OUI
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Rail/route (RID/ADR)	: Code de classification : 2TC N° d'identification du danger : 268 Code de restriction tunnels : (C/D)
Transport maritime (IMDG)	: N° Fiche de sécurité : F-C, S-U Groupe de séparation : 18 - alcalis
Transport aérien (OACI/IATA)	: Avion Passagers : INTERDIT Avion Cargo Seulement : INTERDIT
REMARQUE	: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
* France	: Installations classées (ICPE) : concerné
Allemagne :	: WGK (Classe de danger pour l'eau) : 2
USA	: NFPA Hazard Rating : - Reactivity : 0 - Flammability : 1 - Health : 3
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	: Pas de données disponibles

SECTION 16 Autres informations

Informations complémentaires	: Produit destiné uniquement à un usage professionnel Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter le service commercial de votre région Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément au règlement (UE) N° 453/2010.
Texte des Phrases R du § 3	: R10 : Inflammable R23 : Toxique par inhalation. R34 : Provoque des brûlures. R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
Texte des Phrases H du § 3	: H221 - Gaz inflammable. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H331 - Toxique par inhalation. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
* Mise à jour	: Les modifications sont signalées par un astérisque (*)

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 9
		Version : 10
		Date : 10 / 4 / 2015
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2013
AMMONIAC		1063

usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

En cas d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 1/6
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES1
Ammoniac Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus		

1 SCENARIO D'EXPOSITION

Titre :

Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus

Liste de tous les descripteurs d'utilisation liés à la phase du cycle de vie :

Secteurs d'utilisation (SU):

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels.

Catégories de processus (PROC):

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée.

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation).

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations* et d'articles (contacts multiples et/ou importants).

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage.

Catégories de rejet dans l'environnement (ERC):

ERC4 : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles.

ERC5 : Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice.

ERC6b : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs.

ERC7 : Utilisation industrielle de substances en systèmes clos.

2 CONDITIONS OPERATOIRES ET MESURE DE GESTION DES RISQUES

2.1 Conditions affectant l'exposition de la santé humaine

Caractéristiques du produit :

Forme physique (au moment de l'utilisation): gaz liquéfié.

Concentration de la Substance dans le Mélange/Article: couvre des concentrations allant jusqu'à 100%.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition :

Fréquence d'utilisation: 220 jours/an.

Remarque: Couvre les expositions journalières jusqu'à 12 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques :

Exposition cutanée: paumes des deux mains (480 cm²).

Volume respiratoire: 20 m³/jour.

Conditions techniques et mesures :

Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée. Manipuler la substance dans un système fermé. Stocker la substance dans un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Automatiser l'activité si possible.

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France

Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00

Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 2/6
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES1
Ammoniac Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus		

Conditions techniques et mesures pour les scenarios de contribution:	
Contributing scenario	Technical conditions and measures
PROC1	/
PROC2	Échantillon en circuit fermé ou autre système pour éviter l'exposition. S'assurer que les échantillons sont prélevés sous confinement ou par ventilation par extraction. Isoler l'activité des autres opérations.
PROC3	/
PROC4	/
PROC5	/
PROC8b	S'assurer que les transferts de matière s'effectuent sous confinement ou ventilation par extraction.
PROC9	S'assurer que les transferts de matière s'effectuent sous confinement ou ventilation par extraction. Conserver le récipient bien fermé.
PROC13	/
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition : S'assurer que le personnel est formé pour minimiser l'exposition. Inspecter régulièrement, tester et maintenir toutes les mesures de contrôle.	
Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé : Lors d'un risque d'exposition: Porter un équipement de protection individuelle.	

2.2 Conditions affectant l'exposition environnementales

Quantités utilisées : Quantité annuelle par site: 25 000 tonne(s) / année
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement : Emission: 330 jours par an. Rejet dans l'air: 18 mg/m ³ (ERC4). Rejet dans l'air: 9,45 mg/m ³ (ERC5). Rejet dans l'air: 0,0189 mg/m ³ (ERC6a). Rejet dans l'air: 0,945 mg/m ³ (ERC7).
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Sur le site : traitement des eaux usées nécessaire. Élimination efficace (~ 100%) de l'ammoniac dans les STP (usines de traitement des eaux usées) par nitrification en nitrate suivie d'une dénitrification qui libère de l'azote gazeux. Boues provenant du traitement des effluents sur site: peut être mis en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales.

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 3/6
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES1
Ammoniac Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus		

3 ESTIMATION D'EXPOSITION ET REFERENCE A SA SOURCE

3.1 Exposition professionnelle

Voie d'exposition: Cutanée :

Scenario de contribution	Méthode d'évaluation de l'exposition	Conditions spécifiques	Niveau d'exposition (mg/kg bw/d)	RCR
PROC1	ECETOC TRA	Extérieur Systémique	0,34	0,05
PROC2	ECETOC TRA	Extérieur Systémique	1,37	0,20
		Intérieur avec VLA Systémique	0,14	0,02
PROC3	ECETOC TRA	Extérieur Systémique	0,34	0,05
		Intérieur avec VLA Systémique	0,03	0,01
PROC4 PROC8b PROC9	ECETOC TRA	Extérieur Systémique, avec gants (protection à 90%)	0,69	0,10
		Intérieur avec VLA Systémique	0,69	0,10
PROC5	ECETOC TRA	Extérieur Systémique, avec gants (protection à 90%)	1,37	0,20
		Intérieur avec VLA Systémique	0,07	0,01
PROC13	ECETOC TRA	Extérieur, Systémique, avec gants (protection à 90%)	1,37	0,20
		Intérieur avec VLA Systémique	0,69	0,10

Voie d'exposition: Inhalation :

Scenario de contribution	Méthode d'évaluation de l'exposition	Conditions spécifiques	Niveau d'exposition (mg/kg bw/d)	RCR
PROC1	ECETOC TRA	Extérieur Systémique Aiguë - effets locaux Chronique - effets locaux	< 0,01	< 0,01
PROC2	ECETOC TRA	Extérieur Systémique	< 24,79	< 0,52
		Extérieur Aiguë - effets locaux,	< 24,79	< 0,69
		Extérieur Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 1,24	< 0,09
		Intérieur avec VLA Systémique	< 3,54	< 0,07

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 4/6
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES1
Ammoniac Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus		

		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux,	< 3,54	< 0,10
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux	< 3,54	< 0,25
PROC3, PROC4	ECETOC TRA	Extérieur Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)	< 2,48	< 0,05
		Extérieur Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 2,48	< 0,07
		Extérieur Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 2,48	< 0,18
		Intérieur avec VLA Systémique	< 7,08	< 0,15
		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux	< 7,08	< 0,20
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux	< 7,08	< 0,51
PROC5, PROC13	ECETOC TRA	Extérieur Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)	< 6,20	< 0,13
		Extérieur Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 6,20	< 0,17
		Extérieur Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 6,20	< 0,44
		Intérieur avec VLA Systémique	< 17,71	< 0,37
		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux	< 17,71	< 0,49
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 0,89	< 0,06
PROC8b	ECETOC TRA	Extérieur Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)	< 3,72	< 0,08
		Extérieur Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 3,72	< 0,10
		Extérieur Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 3,72	< 0,27
		Intérieur avec VLA Systémique	< 3,19	< 0,07
		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux	< 3,19	< 0,09
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux	< 3,19	< 0,23

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 5/6
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES1
Ammoniac Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus		

PROC9	ECETOC TRA	Extérieur Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)	< 4,96	< 0,10
		Extérieur Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 4,96	< 0,14
		Extérieur Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 4,96	< 0,35
		Intérieur avec VLA Systémique	< 14,17	< 0,30
		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux	< 14,17	< 0,39
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 0,71	< 0,05

VLA = Ventilation Locale par Aspiration EPR = Equipement de Protection Respiratoire.

3.2 Emissions sur l'environnement :

Scenario de contribution	Méthode d'évaluation de l'exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Niveau d'exposition (µg/l)	RCR
ERC4	EUSES	Ammoniac libre	Eau douce	0,108	0,098
			Eau marine	0,0231	0,021
ERC5			Eau douce	0,0558	0,051
			Eau marine	0,0121	0,011
ERC6b			Eau douce	0,0017	0,0016
			Eau marine	0,0002	0,0002
ERC7			Eau douce	0,0056	0,0051
			Eau marine	0,0012	0,0011

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	<p style="text-align: center;">ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION</p>	Page : 6/6
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES1
<p>Ammoniac Utilisation industrielle, aide à la transformation, agent auxiliaire dans différents processus</p>		

4 GUIDE DESTINE A L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DETERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ETABLIES PAR LE SCENARIO D'EXPOSITION

La fiche de données de sécurité à portée de main fournit à l'utilisateur des mesures de gestion des risques et des conditions opérationnelles qui lui permette de travailler en toute sécurité avec la substance / le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit se assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Ce Scénario d'Exposition est réalisé sur la base des informations fournies par nos fournisseurs, à la date de mise à jour.

Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.

Fin du document

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 1/7
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES2
Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion		

1 SCENARIO D'EXPOSITION

Titre :

Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion

Liste de tous les descripteurs d'utilisation liés à la phase du cycle de vie :

Secteurs d'utilisation (SU):

SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégories de processus (PROC):

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée.

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation).

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants).

PROC08a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC08b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC09: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage.

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés.

Catégories de rejet dans l'environnement (ERC):

ERC8b : Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts.

ERC8e : Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts.

ERC8f : Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice.

ERC9a : Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos.

ERC9b : Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos.

2 CONDITIONS OPERATOIRES ET MESURE DE GESTION DES RISQUES

2.1 Conditions affectant l'exposition de la santé humaine

Caractéristiques du produit :

Forme physique (au moment de l'utilisation): gaz liquéfié.

Concentration de la Substance dans le Mélange/Article: couvre des concentrations allant jusqu'à 100%.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition :

Fréquence d'utilisation: 220 jours/an.

Remarque: Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France

Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00

Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 2/7
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES2
Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion		

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques : Exposition cutanée: paumes des deux mains (480 cm ²). Volume respiratoire: 20 m ³ /jour.	
Conditions techniques et mesures : Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée. Manipuler la substance dans un système fermé. Stocker la substance dans un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Automatiser l'activité si possible.	
Conditions techniques et mesures pour les scenarios de contribution:	
Contributing scenario	Technical conditions and measures
PROC1	/
PROC2	Échantillon en circuit fermé ou autre système pour éviter l'exposition. S'assurer que les échantillons sont prélevés sous confinement ou par ventilation par extraction. Isoler l'activité des autres opérations.
PROC3 PROC4	/
PROC5	/
PROC8a PROC8b	S'assurer que les transferts de matière s'effectuent sous confinement ou ventilation par extraction.
PROC9	S'assurer que les transferts de matière s'effectuent sous confinement ou ventilation par extraction. Conserver le récipient bien fermé.
PROC13	/
PROC15	Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs : Extérieur / Intérieur : Intérieur. Conditions techniques et mesures : Assurer un bon niveau de ventilation générale. Ventilation naturelle provenant des portes, fenêtres, etc. La ventilation contrôlée signifie que l'air est apporté ou retiré par un ventilateur motorisé.
PROC20	/
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition : S'assurer que le personnel est formé pour minimiser l'exposition. Inspecter régulièrement, tester et maintenir toutes les mesures de contrôle.	
Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé : Lors d'un risque d'exposition: Porter un équipement de protection individuelle.	

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 3/7
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES2
Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion		

2.2 Conditions affectant l'exposition environnementales

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles :

Le risque que les travailleurs ou le grand public ou l'environnement soient exposés à la substance dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation est négligeable.

Les systèmes fermés sont utilisés pour prévenir les émissions involontaires. Les travailleurs professionnels devraient être formés afin de prévenir la libération accidentelle de la substance.

Conditions et mesures liés à l'usine de traitement des eaux usées municipales :

Les faibles émissions locales peuvent être rejetées dans les STP (usines de traitement des eaux usées) où leur élimination est supposée être efficace en raison de la nature biodégradable des solutions d'ammoniac à faible concentration.

Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation.

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France

Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00

Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 4/7
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES2
Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion		

3 ESTIMATION D'EXPOSITION ET REFERENCE A SA SOURCE

3.1 Exposition professionnelle

Voie d'exposition: Cutanée :

Scenario de contribution	Méthode d'évaluation de l'exposition	Conditions spécifiques	Niveau d'exposition (mg/kg bw/d)	RCR
PROC1	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique	0,34	0,05
PROC2	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique	1,37	0,20
		Intérieur avec VLA Systémique	0,14	0,02
PROC3, PROC15	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique	0,03	0,01
		Intérieur avec VLA Systémique	<1,24	< 0,09
PROC4, PROC8b, PROC9	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique, avec gants (protection à 90%)	0,69	0,10
		Intérieur avec VLA Systémique	0,69	0,10
PROC5	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique, avec gants (protection à 90%)	1,37	0,20
		Intérieur avec VLA Systémique	0,07	0,01
PROC8a	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique, avec gants (protection à 90%)	1,37	0,20
		Intérieur avec VLA Systémique	0,14	0,02
PROC13	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique, avec gants (protection à 90%)	1,37	0,20
		Intérieur avec VLA Systémique	0,69	0,10
PROC20	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique	1,71	0,25
		Intérieur avec VLA Systémique	0,14	0,02

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 5/7
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES2
Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion		

Route of exposure : Inhalation :				
Scenario de contribution	Méthode d'évaluation de l'exposition	Conditions spécifiques	Niveau d'exposition (mg/kg bw/d)	RCR
PROC1	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique Aiguë - effets locaux Chronique - effets locaux	< 0,01	< 0,01
PROC2	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique	< 35,42	< 0,74
		Extérieur, Intérieur sans VLA Aiguë - effets locaux	< 35,42	< 0,98
		Extérieur, Intérieur sans VLA Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 1,77	< 0,13
		Intérieur avec VLA Systémique	< 3,54	< 0,07
		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux	< 3,54	< 0,10
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux	< 3,54	< 0,25
PROC3, PROC4	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)	< 3,54	< 0,07
		Extérieur, Intérieur sans VLA Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 3,54	< 0,10
		Extérieur, Intérieur sans VLA Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 3,54	< 0,25
		Intérieur avec VLA Systémique	< 7,08	< 0,15
		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux	< 7,08	< 0,20
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux	< 7,08	< 0,51
PROC5, PROC8a, PROC13	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)	< 8,85	< 0,19
		Extérieur, Intérieur sans VLA Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 8,85	< 0,25
		Extérieur, Intérieur sans VLA Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 8,85	< 0,63
		Intérieur avec VLA Systémique	< 17,71	< 0,37
		Intérieur avec VLA Aiguë - effets locaux	< 17,71	< 0,49
		Intérieur avec VLA Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)	< 0,89	< 0,06
PROC8b	ECETOC TRA	Extérieur, Intérieur sans VLA Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)	< 5,31 mg/m3	< 0,11
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 5,31	< 0,15

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 6/7
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES2
Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion		

		Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 5,31	< 0,38
		Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Intérieur avec VLA	< 3,19	< 0,07
		Systémique		
		Intérieur avec VLA	< 3,19	< 0,09
		Aiguë - effets locaux		
		Intérieur avec VLA	< 3,19	< 0,23
		Chronique - effets locaux		
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 7,08	< 0,15
		Systémique, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 7,08	< 0,20
PROC9	ECETOC TRA	Aiguë - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 7,08	< 0,51
		Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Intérieur avec VLA	< 14,17	< 0,30
		Systémique		
		Intérieur avec VLA	< 14,17	< 0,39
		Aiguë - effets locaux		
		Intérieur avec VLA	< 0,71	< 0,05
		Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Intérieur sans VLA	< 35,42	< 0,74
		Systémique		
		Intérieur avec VLA	< 35,42	< 0,98
PROC15	ECETOC TRA	Aiguë - effets locaux		
		Intérieur avec VLA	< 1,77	< 0,13
		Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Intérieur avec VLA	< 3,54	< 0,07
		Systémique		
		Intérieur avec VLA	< 3,54	< 0,10
		Aiguë - effets locaux		
		Intérieur avec VLA	< 3,54	< 0,25
		Chronique - effets locaux,		
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 35,42	< 0,74
		Systémique		
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 35,42	< 0,98
PROC20	ECETOC TRA	Aiguë - effets locaux		
		Extérieur, Intérieur sans VLA	< 1,77	< 0,13
		Chronique - effets locaux, avec EPR (efficacité à 95%)		
		Intérieur avec VLA	< 7,08	< 0,15
		Systémique		
		Intérieur avec VLA	< 7,08	< 0,20
		Effet aiguë		
		Intérieur avec VLA	< 7,08	< 0,51
		Long terme		

VLA = Ventilation Locale par Aspiration EPR = Equipement de Protection Respiratoire.

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51

	ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : SCENARIO D'EXPOSITION	Page : 7/7
		Version : 1
		Date : 20/03/2015
		Annule et remplace : -
		7664-41-7-ES2
Ammoniac Usage professionnel, Utilisations à forte dispersion		

3.2 Emissions sur l'environnement :

/

4 GUIDE DESTINE A L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DETERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ETABLIES PAR LE SCENARIO D'EXPOSITION

La fiche de données de sécurité à portée de main fournit à l'utilisateur des mesures de gestion des risques et des conditions opérationnelles qui lui permette de travailler en toute sécurité avec la substance / le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit se assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Ce Scénario d'Exposition est réalisé sur la base des informations fournies par nos fournisseurs, à la date de mise à jour.

Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.

Fin du document

DEHON SERVICE

26 Avenue du Petit Parc 94683 VINCENNES Cedex France
 Tel : +33 (0) 1 43 98 75 00
 Fax : +33 (0) 1 43 98 21 51